

DÉCLARATION SUR LA PAIX POSITIVE À TRAVERS LES COOPÉRATIVES DE L'ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

**▪ APPROUVÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACI LE 17 OCTOBRE DE 2019, À
KIGALI (RWANDA) ▪**

PRÉAMBULE

Vu les nombreux conflits violents prolongés et les graves inégalités dans une grande partie du monde, l'impact des catastrophes naturelles et autres;

Vu les nombreux défis auxquels nous sommes tous confrontés dans le monde d'aujourd'hui, en particulier en ce qui concerne la paix;

Considérant que, selon Johan Galtung, spécialiste de la paix, le concept de paix positive est lié aux contributions positives de la communauté, la coopération et l'intégration, la réconciliation et l'égalité notamment, à différencier de la paix négative liée à l'absence de violence tant personnelle que structurelle ou collective;

Attendu que depuis sa création l'ACI a exprimé un engagement continu envers la paix, le bien-être et la prospérité pour tous, et notamment par les moyens suivants :

- Résolutions de l'ACI parmi lesquelles :
 - la résolution de l'ACI sur la paix de 1901 au congrès de Manchester, un congrès consacré à la paix sociale et à la paix internationale, où il fut également décidé de s'associer au Bureau international de la Paix;
 - la résolution de l'ACI de 1913 à Glasgow dans laquelle l'ACI a déclaré que, lorsque la vie sociale et économique de chaque pays s'organise selon les principes de la coopération les conflits internationaux peuvent cesser; et a soutenu toute action par laquelle chaque coopérateur dans le monde pourrait participer ou à commencer à le faire.
- Déclarations de l'ACI, parmi lesquelles :
 - la Déclaration de l'ACI de 1939 intitulée « La paix, la liberté et la coopération sont indivisibles »;
 - la XVIIIe Déclaration appelant à la restauration des droits de l'homme;
 - la Déclaration de 1942 affirmant l'intérêt de l'ACI pour la reconstruction sociale et économique après-guerre;

- la Déclaration de 1980 de l'ACI affirmant que la paix est nécessaire pour réaliser des progrès sociaux et économiques;
- et la Déclaration de 2006 de l'ACI déclarant que « les coopératives sont fondées sur un ensemble de valeurs et de principes conçus pour promouvoir la cause de la Paix, le développement humain durable et le progrès social et économique des populations par le biais du modèle de l'entreprise coopérative qui contribuera à la paix... ».
- Déclarations des présidents de l'ACI :
 - en 2007, l'ancien président de l'ACI, Ivano Barberini, a écrit : « La paix, c'est beaucoup plus que la simple absence de conflits armés et elle est beaucoup plus complexe que la guerre car elle repose sur un ordre social jugé équitable par la majorité des gens » ajoutant qu'éduquer à la paix « signifie créer un espace pour les projets locaux, valoriser et renforcer les expériences aux quatre coins de la planète et aider ceux qui essaient de prendre en main leur propre avenir. Réconcilier les dimensions micro et macro, ainsi que la théorie et la pratique, est important pour ne pas perdre de vue l'objectif consistant à faire de la paix et de la coopération entre les peuples une alternative à la fois possible et réalisable ».

Considérant que l'ACI a été l'une des toutes premières organisations non gouvernementales à bénéficier du statut consultatif de l'ONU dans la catégorie A;

Considérant que l'assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2012 Année internationale des coopératives, soulignant la contribution des coopératives au développement socio-économique, en particulier par leur impact sur la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'intégration sociale;

Tandis que le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, a déclaré à cette occasion : « Les coopératives, par leur attachement particulier aux valeurs, se sont révélées être un modèle économique résilient et viable, capable de prospérer même en des temps difficiles. Ce succès a permis d'éviter à de nombreuses familles et communautés de glisser dans la pauvreté ».

L'ACI CONSIDÈRE APPROPRIÉE ET OPPORTUNE LA DÉCLARATION SUIVANTE SUR LA PAIX POSITIVE PAR L'ENTREMISE DES COOPÉRATIVES

Le mouvement coopératif, avec ses coopératives, ses coopérateurs, ses organisations de soutien et de représentation, au-delà des croyances et des traditions politiques, a maintenu depuis ses origines son engagement en faveur d'une paix positive, en tant que but et moyen de construire une société fondée sur les valeurs de démocratie, d'égalité, de solidarité, de participation et de souci de la communauté. Les conflits découlent des aspirations et de besoins humains non satisfaits, alors que les coopératives ont pour mission de répondre aux aspirations et aux besoins de l'être humain, y compris les aspirations à un avenir meilleur, plus inclusif, plus durable, plus participatif et plus prospère pour tous.

Les coopératives sont déjà bien reconnues pour leur rôle après les crises, qu'elles soient financières ou économiques, les catastrophes naturelles ou les conflits violents. Les coopératives font cependant bien plus pour une paix positive : créer des emplois et des entreprises ancrées dans les territoires,

dynamiques et durables; fournir des logements abordables et accéder au crédit et à l'épargne, à l'assurance et aux marchés; assurer la survie, le rétablissement, la prospérité et la préparation des moyens de subsistance individuels et familiaux, des communautés et des communautés locales et ce, sur la mer, sur la terre, en montagne, en zone urbaine ou rurale; répondre avec succès aux besoins sociaux en matière de soins, d'éducation, de santé, ainsi qu'aux préoccupations de durabilité dans les domaines de l'énergie et des modes de production, de consommation et de distribution. Les coopératives offrent de nouvelles opportunités et des pistes à long terme pour créer de la richesse et du capital qui ne sont pas purement financiers ni réservés à un nombre réduit de personnes.

Le mouvement coopératif collabore à la recherche des moyens équitables et justes de résoudre les problèmes de manière durable et démocratique, contribuant ainsi à prévenir la violence et la haine. L'éducation de tous les membres à participer pleinement, volontairement et respectueusement à leurs coopératives et à leurs communautés est un élément essentiel d'une culture de la paix. Les coopératives participent activement à la culture de et pour la paix.

Les coopératives construisent un avenir pour les gens orienté vers le long terme. L'entrepreneuriat coopératif permet au potentiel de l'action collective de résoudre des problèmes communs, une économie inclusive pour un développement durable basée sur des valeurs sociales et solidaires, ce qui implique l'autonomisation continue des femmes, des jeunes et des populations vulnérables, et la coopération avec des acteurs extérieurs au mouvement coopératif. De cette manière, les coopératives s'engagent dans une paix positive en tant que voie qui promeut l'égalité et l'empathie, l'inclusion et la possibilité d'un travail décent, l'esprit d'entreprise et le développement.

L'Alliance coopérative internationale (ACI), en tant qu'expression mondiale organisée du mouvement coopératif, peut largement démontrer ses contributions à la paix positive au cours de ses 125 années d'existence [en 2020], mettant en pratique l'identité coopérative et promouvant activement une paix positive. Nous en appelons à maintenir et à approfondir notre engagement en faveur d'une paix positive et nous demandons à tous nos membres de renforcer leur action en vue de l'instauration d'une paix positive sur la base de notre agenda d'action concertée pour une paix positive [à définir].

* * *

Cette déclaration est basée sur des conversations entre le président de l'ACI, Ariel Guarco, et le membre du conseil d'administration de l'ACI, Martin Lowery, et sur les contributions de Petar Stefanov, président de Consumer Cooperatives Worldwide (CCW), l'organisation sectorielle de la ACI pour les coopératives de consommateurs et membre du conseil d'administration de l'ACI, et Claudia Sánchez Bajo, représentante pour l'Amérique latine du Comité de recherche coopérative de l'ACI (ACI -CCR) et

Sources :

- Barberini, Ivano (2007) Building new paths to Peace, in Co-operatives and the pursuit of peace, Emmanuel & Ian MacPherson (eds).
- Carrizo, Juan Jose (2013) La Paz es un valor cooperativo, National South University, Bahia Blanca, Argentina.
- Galtung, Johan Vincent (1969) Violence, Peace and Peace Research. Journal of Peace Research 6(3), pages 167-191. 7

Alliance Coopérative Internationale - AISBL

Global office: Avenue Milcamps 105, 1030 Brussels - Belgium • T +32 2 743 10 30 • F +32 2 743 10 39 • E ica@ica.coop •

www.ica.coop